

8 Société et Culture

Colonie de vacances

Les " banas " de la Comilog à Sao Tomé



Urbain Yenault, représentant de la direction générale de la Comilog, expliquant le sens de cette sortie à l'étranger.



L'ambassadeur du Gabon à Sao Tomé et Principe, Jean-Bernard MOUNGUENGUI BINGOULOU, visitant les stands d'exposition des jeunes colons.

Anifa Jordanah TSOUMBA
Sao Tomé/ Sao Tomé et Principe

Ils étaient une cinquantaine d'enfants de Libreville et Owendo, âgés de 7 à 12 ans, partis à la découverte, deux semaines durant, de l'histoire et de la culture de cette ancienne colonie portugaise. Activités sociales, ludiques et éducatives étaient au menu de ce brassage culturel ayant permis aux jeunes colons de développer les valeurs de partage, d'amour et de vie en communauté.



Photo : AJT

Vue des Colons.

DÉMARRÉE le 24 juillet dernier, l'édition 2016 de la colonie de vacances de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) a pris, fin samedi dernier, à Sao Tomé. Par une cérémonie officielle rehaussée par la présence des autorités consulaires de notre pays, dont l'ambassadeur du Gabon à Sao Tomé, Jean-Bernard MOUNGUENGUI BINGOULOU, ainsi que des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports.

En effet, considérant que la ressource humaine, au cœur du développement de son activité, doit être valo-

risée, la Comilog a organisé durant cet été, pour la troisième année consécutive, sur l'archipel de Sao Tomé et Principe, une colonie de vacances au profit des enfants de ses salariés. Un cadre d'échanges et d'épanouissement visant, entre autres, à permettre aux jeunes bénéficiaires, filles et garçons âgés de 7 à 12 ans, de découvrir l'histoire de cet éden encore méconnu des Gabonais. Mais surtout à apprendre les valeurs de partage, de l'amour du prochain, de la vie en communauté et du respect.

Hébergée à l'hôtel Miramar de Sao Tomé, la capitale saotoméenne, la cinquantaine (54 enfants) de colons de la Comilog et leurs

encadreurs ont séjourné dans cet archipel jusqu'au 6 août dernier. Bricolage, dessin, peinture, jeux de plein air, chasse au trésor, mais aussi visites et excursions sur des sites culturels et historiques étaient au programme de leurs activités journalières.

« Ce regroupement est pour les colons une affirmation des notions acquises, complémentaires à l'éducation à la citoyenneté. Développer l'esprit d'équipe, d'initiative, de solidarité, de civisme, et de cultiver le goût de l'effort, développant ainsi leur personnalité, et leur épanouissement », a expliqué Gabriel Mapangou, directeur de la colonie.

Occasion pour la représentante des colons, Séphora Madama, de remercier, au nom de l'ensemble de ses camarades, la Comilog qui, malgré une conjoncture difficile, a tenu à maintenir les colonies de vacances, ainsi que les "tontons et tantines" qui ont contribué à la réussite de ce séjour. « Nous avons visité le centre-ville et plusieurs autres endroits situés au Nord de Sao Tomé. Nous avons aussi fait plusieurs jeux et activités qui ont rendu notre séjour très agréable », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, le représentant de la direction générale de la Comilog, Urbain Yenault, a relevé la place qu'accorde la compagnie minière à l'organisation des colonies de vacances au profit des familles de ses agents. « Malgré la crise qui frappe plusieurs secteurs de l'économie mondiale dont le secteur minier, partant de la Comilog, l'administrateur directeur général a personnellement exigé que les colonies de vacances ne soient pas annulées, pour le bon-

heur et l'épanouissement de ces jeunes qui constituent non seulement l'avenir du pays, mais aussi le vivier de notre compagnie. C'est donc dire que la Comilog ne ménagera aucun effort, ne lésinera sur aucun moyen pour permettre aux enfants de ses salariés de passer des moments agréables », a-t-il rassuré. Souhaitant, par ailleurs, aux bénéficiaires d'être porteurs, dans leurs familles respectives, des valeurs et enseignements acquis pendant ce séjour saotoméen.

La séparation était douloureuse : larmes et accolades interminables ont marqué la fin de cette édition 2016. Rendez-vous a été pris pour une autre destination à découvrir en 2017.

Ici et ailleurs

• Technologies

L'acquisition de Panasonic

Panasonic Corporation et OpenSynergy ont annoncé, hier l'acquisition par Panasonic de la totalité des actions en circulation de la société allemande de logiciels OpenSynergy GmbH, qui deviendra l'une de ses filiales dès le 22 juillet prochain. OpenSynergy est une société de haute technologie, spécialisée dans les logiciels automobiles intégrés destinés aux solutions d'habitacle (des fonctions multimédias comme la navigation et le fonctionnement audio, et des fonctions d'assistance au conducteur comme les signaux d'avertissement en affichage tête haute).

• Corruption

Un juge ukrainien pris en flagrant délit

Un juge ukrainien, Mykola Tchaous, du quartier Dni-provski dans la ville de Kiev, a été surpris en train d'accepter un pot-de-vin d'environ 134.000 euros (près de 88 millions de francs CFA). Cependant, en raison de son immunité, l'homme n'a pas pu être arrêté. Seule une décision du Parlement, la Rada, pourrait permettre son arrestation, a indiqué, hier, le procureur en charge du département anti-corruption, Nazar Kholodnitski, critiquant le système actuel de lutte contre ce mal endémique en Ukraine. Selon lui, ce genre de crime est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 12 ans de prison.

• Environnement

Madère, la "perle de l'Atlantique", frappée par des incendies

L'île de Madère, haut lieu du tourisme portugais surnommé la "perle de l'Atlantique", est, depuis lundi, la proie des flammes qui ont touché sa capitale, Funchal, faisant trois morts et entraînant l'évacuation d'un millier de personnes, dont des vacanciers. La situation s'est dégradée brusquement, dans la soirée de mardi, en raison des vents forts qui balayent l'île. Le Portugal continental est également touché, depuis vendredi, par de très importants feux de forêts.

Rassemblées par AJT

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'Ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Si cela n'a pas été fait auparavant, les éventuelles oppositions seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans un délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la Réquisition	Date de la R.I	Parcelle	Section	Ville ou District
12 674	14 juin 2016	6	YU	Akanda
12 675	14 juin 2016	151	VB7	Libreville
12 687	22 juillet 2016	86	YG9	Akanda
12 696	28 juillet 2016	19	PA	Libreville
12 699	01 août 2016	144	YD2	Akanda

P. Le Conservateur



P.O. Georgette MOUNANGE BADIMI

